

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une vraie-fausse démocratie sociale

La CFTC a décidé de ne pas signer le relevé de conclusion sur le dialogue social proposé par le Gouvernement.

La CFTC reconnaît, dans le texte sur le dialogue social, une évolution positive au regard du premier texte soumis aux Organisations Syndicales.

Néanmoins, et après lecture approfondie, l'aléatoire reste très présent et ne donne pas au texte une nouvelle philosophie positive pour ce que nous, CFTC, appelons la vraie démocratie sociale.

Pour la CFTC, il ne s'agit pas de vouloir une reconnaissance syndicale acquise à vie, mais de réclamer au nom des diverses sensibilités syndicales existantes et reconnues, la mise en place de dispositifs électoraux non sélectifs, et qui permette à tout agent de voter pour l'organisation syndicale de son choix. Seule la possibilité de déposer des listes complètes, incomplètes et/ou sur sigle lors d'une élection ouvre cette possibilité.

Les propositions faites ne répondent pas à l'objectif listes incomplètes ou sur sigle, mais cherchent à vouloir réduire l'actuelle diversité syndicale existante.

De plus, **la CFTC** défend cette orientation, avant tout pour que les agents soient globalement mieux défendus. La diversité des points de vue et les valeurs différentes des uns et des autres apportent dans les négociations nationales un vrai « PLUS » pour les agents. Les valeurs humaines que nous portons tels que, le respect de la dignité humaine et le sens du bien commun méritent toute leur place dans les négociations nationales.

Si certains pensent, qu'en réduisant le nombre de syndicats actuellement reconnus, cela va améliorer la négociation et profiter ainsi aux agents, nous considérons, nous, qu'il s'agit là d'une erreur fondamentale dont tout le monde pâtira d'ici quelques temps au profit d'un individualisme exacerbé et dangereux pour la paix sociale.

La CFTC, dans cette optique, dénonce aussi le principe de validité des accords basé sur la majorité en voix dans les élections. Cela correspond à l'inverse de la construction positive d'un accord.

La CFTC continue de penser qu'il fallait mettre en place un dispositif d'opposition majoritaire.

La CFTC rappelle que depuis plus de 20 ans il n'y a pas eu d'accords majoritaires en voix dans l'inter fonction publique. Si nous revenions 20 ans en arrière cela serait il accepté aujourd'hui par les agents ?

Des positions dogmatiques ont faussé le débat sur le sujet du dialogue social et nous espérons que ce texte ne s'appliquera pas en l'état.

La CFTC agira pour inverser un dispositif de régression sociale pour les agents dont nous souhaitons qu'ils ne soient pas « les dindons de la farce ».

Contact : Bernard SAGEZ 06 81 22 85 45

Paris, le 23 mai 2008